

Décision portant nomination du jury pour le concours externe de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe, branche d'activité professionnelle A (Sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Préparateur-trice en biologie, session 2023, dans l'académie de MONTPELLIER.

Le directeur de l'ENS Chimie de Montpellier,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe ;

Vu l'arrêté du 29 mars 2023 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans l'académie de MONTPELLIER, au titre de l'année 2023 ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury pour le concours externe de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle A (Sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Préparateur-trice en biologie, au titre de l'année 2023, dans l'académie de MONTPELLIER :

Monsieur GAUBIAC Fabrice, professeur agrégé de classe normale, président, Université de Montpellier, Montpellier.

Madame GARAMBOIS Veronique, ingénieure d'études de classe normale, vice-présidente, Université de Montpellier, Montpellier.

Madame BASTELICA Delphine, ingénieure d'études de classe normale, experte, Aix Marseille Université, Marseille.

Madame ROQUES Cecile, assistante ingénieure, experte, Université de Montpellier, Montpellier.

Monsieur BOUDARD Frederic, maître de conférences de classe normale, Université de Montpellier, Montpellier.

Madame BRAYAC Souad, technicienne de recherche et de formation de classe supérieure, Rectorat de l'académie de Montpellier, Canet-en-Roussillon.

Monsieur MERRET Remy, chargé de recherche de classe normale cnrs, Centre national de la recherche scientifique, Perpignan.

Monsieur ROGER Frederic, ingénieur d'études de classe normale, Université de Montpellier, Montpellier.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Montpellier, le 11 mai 2023

Le Directeur de l'ENSCM

Pascal DUMY

